

Sommaire

10 ► Actualités CPME 21

Le projet de loi de finances 2018 décrypté lors d'un petit-déjeuner

"Construisez le pitch de votre entreprise", thème d'un petit-déjeuner atelier

11 ► Forum CPME 21

Olanda, entreprise de rénovation et aménagement au service des professionnels et des collectivités

12 ► Entreprendre au quotidien

De l'imagerie aérienne à l'analyse avec IA-Drone Technologie

Checkmysport, une application destinée aux sportifs

13 ► Actualités

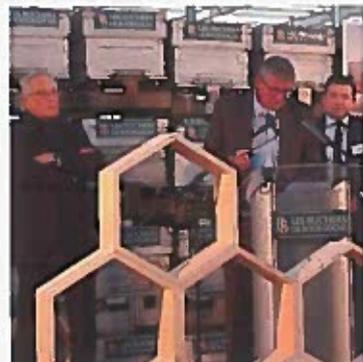
Le cabinet d'avocats Du Parc analyse les ordonnances réformant le Code du travail

14 ► Événement

Remise du prix départemental des métiers d'art 2017

15 ► Entreprendre au quotidien

Apidis : pose de la première alvéole de la nouvelle miellerie



François Rebsamen, Pascal Perronneau et Thomas Decombard-Perronneau. Photo D. M.

16-17 ► Annonces légales

18 ► Actualités

De nouveaux locaux pour l'Ébénisterie Philippe

19 ► Foire de Dijon

Remise des prix du concours des meilleures innovations alimentaires "Miam I"

DIJON MÉTROPOLÉ ET PÔLE EMPLOI renforcent leur coopération



Odile Ferru (à gauche) et Océane Charret-Godard ont le sourire au moment de parapher les partenariats : « On n'est plus au temps des dispositifs qui se phagocytent l'un l'autre, on est là pour que tout fonctionne », souligne la présidente de Créativ'. Photos D. M.

Ce ne sont pas moins de trois conventions de partenariat qui ont été signées dernièrement par Océane Charret-Godard, élue et présidente de Créativ', et Odile Ferru, directrice territoriale de Pôle Emploi en Côte-d'Or. Objectifs : rendre le Plie (Plan local pour l'insertion et l'emploi) plus efficace et mobiliser davantage autour des clauses.

Ainsi que l'ont expliqué les deux signataires, ce renforcement des liens entre Dijon Métropole et Pôle Emploi vise avant tout à booster deux dispositifs existants : une articulation renforcée dans le cadre du suivi individuel et personnalisé proposé par le Plie et une mobilisation accrue des clauses d'insertion, synonymes de nouvelles opportunités d'emploi sur le territoire. « Nous sommes sur un moment spécial », a affirmé Odile Ferru après avoir rappelé la réelle volonté de travailler ensemble des signataires. « Tous les indicateurs sont en train de virer au vert et, même si l'emploi reste bas, nous sortons de la crise. On entrevoit le bout du tunnel et on commence à avoir

des besoins de main-d'œuvre plus conséquents. Afin d'y répondre efficacement, nous partageons trois défis majeurs : répondre aux besoins spécifiques de compétence des entreprises (le travail change) ; faire acquiescer aux demandeurs ces compétences, techniques et comportementales ; ne laisser personne au bord du chemin, dans la continuité du "Faire" plus. »

Océane Charret-Godard insiste sur l'importance de la formation : « Le développement se fait grâce au capital humain, nous sommes dans un nouveau paradigme... Rappelons que 10 % des offres d'emploi sont en CDI. Les jeunes auront plusieurs carrières différentes dans leur vie, d'où la nécessité de la

sécurisation ». Parlant de Créativ', elle affirme : « C'est un lieu où des partenariats se montent, des projets se forment, c'est un peu le cluster de l'emploi de la Métropole (plus de 11 000 contacts par an dans les points relais) ».

Des dispositifs efficaces

Les dispositifs visés concernent les personnes éloignées de l'emploi. Rappelons que la moitié des demandeurs le sont depuis plus de 12 mois et un quart depuis plus de 24 mois. Le Plie affiche 50 % de sorties positives dont 80 % en secteur marchand. Quant aux clauses, chères au président de Dijon Métropole, François Rebsamen, elles ont produit 306 000 heures de travail en 2016 et atteindront les 400 000 cette année. Pour 2016, elles ont concerné 35 donneurs d'ordres et plus de 650 salariés pour 99 CDI signés. Avec, dans le viseur, de gros chantiers à venir (Cité de la gastronomie, etc). L'élargissement des clauses est une bonne nouvelle pour l'emploi. De plus, cet élargissement ouvrira les clauses aux femmes.

Denis Messelet

PRIX STARS ET MÉTIERS : quatre lauréats en Côte-d'Or

« Créé par les Banques Populaires et les Chambres de métiers et de l'artisanat, le prix Stars & Métiers fêtait cette année sa 10^e édition. Son credo : récompenser l'excellence des chefs d'entreprises artisanales, tous secteurs d'activité confondus, pour leur dynamisme et leur exemplarité en matière d'innovation technologique, stratégique, managériale et commerciale. Un jury composé de représentants de la Banque Populaire, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, mais aussi de la SOCAMA a désigné quatre lauréats en Côte-d'Or. Ces quatre entrepreneurs modèles illustrant la réussite économique, la diversité et le rayonnement de la « Première Entreprise de France ». Véritables ambassadeurs du rayonnement de l'artisanat français, ils incarnent l'excellence du « Made in France » et la capacité des petites entreprises à innover dans un contexte économique concurrentiel. Un secteur qui représente plus de 3 millions d'actifs et génère plus de 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. »



Les lauréats sont : Jérémy Sachoux et Bertrand Dufour pour Meloduende Guitars à Vliserny, Raphaël Binet pour les Ets Binet à St-Apollinaire, Céline Noël pour la Bécane à Jules à Dijon et Taha Messid pour le Garçon boucher à Quetigny. Photo fournie par la BPFBC